

## Un mort et un blessé grave sur la Koné-Tiwaka

Faits Divers. Une voiture a fait une sortie de route, dimanche matin, à proximité de la résidence Poadjane, aux portes de Koné. Sa conductrice, âgée de 29 ans, n'a pas survécu à l'accident.



L'état de la voiture donne une idée de la violence de l'accident. D'après la gendarmerie, aucun autre véhicule ne serait impliqué dans ce drame. Photo LNC

### **C.R.**

*Crée le 22.08.2016 à 04h46*

*Mis à jour le 22.08.2016 à 09h04*

Dimanche matin, une voiture a fait une sortie de route à quelques kilomètres de Koné sur la transversale menant à Poindimié. Alertés aux environs de 9 h 50, la gendarmerie, le Samu et les pompiers de Koné découvrent sur place une berline retournée sur le bas-côté de la route. Portière et coffre arrachés, traces sur plusieurs mètres... L'accident n'a visiblement pas impliqué d'autres véhicules, mais n'en est pas moins violent. Son bilan sera dramatique. À bord de la voiture, les secours ne peuvent que constater le décès de la conductrice, une femme de 29 ans. Son passager, âgé de 32 ans est sauf, mais gravement blessé.

**Tonneaux dans une ligne droite**

Difficile de comprendre les circonstances de l'accident. La voiture, qui circulait dans le sens Poindimié - Koné, semble avoir commencé à mordre le bas-côté 150 mètres avant un chemin de terre bifurquant non loin du lotissement Poadjane et de la tribu de Bacou. Au niveau de l'intersection, une buse en béton que le véhicule heurte à vive allure. Plusieurs tonneaux plus tard, il finit sa course dans la végétation, sur le toit, et la carrosserie emboutie de toutes parts. « Aucun des deux occupants ne portait sa ceinture de sécurité » précise-t-on du côté de la gendarmerie.

### **La vie du passager pas en danger**

Les secours auront du mal à extraire le passager survivant de l'habitacle comprimé par les chocs. D'abord évacué vers le dispensaire de Koné, il sera plus tard dans la matinée transporté par hélicoptère vers le CHT Gaston-Bourret, à Nouméa. Malgré la gravité de ses blessures, son pronostic vital n'est pas engagé.

Les deux victimes, concubins, seraient d'après les premiers éléments de l'enquête des résidents de la tribu de Netchaot, quelques dizaines de kilomètres plus haut sur la transversale. Il était encore impossible, au moment où nous écrivions ces lignes, de déterminer si la conductrice était alcoolisée au moment des faits.